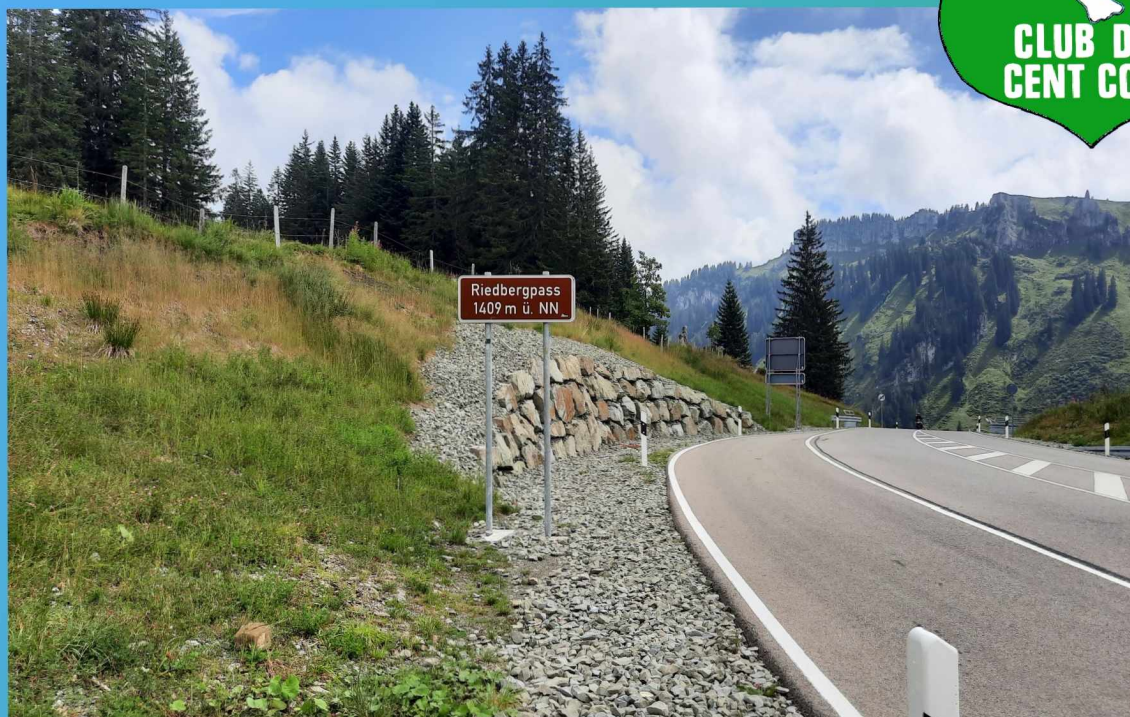


# Catalogue des cols d'Allemagne

Allemagne

Allemagne

Allemagne



Éditions des Cent Cols



## UN PEU D'HISTOIRE (D'APRÈS-GUERRE)

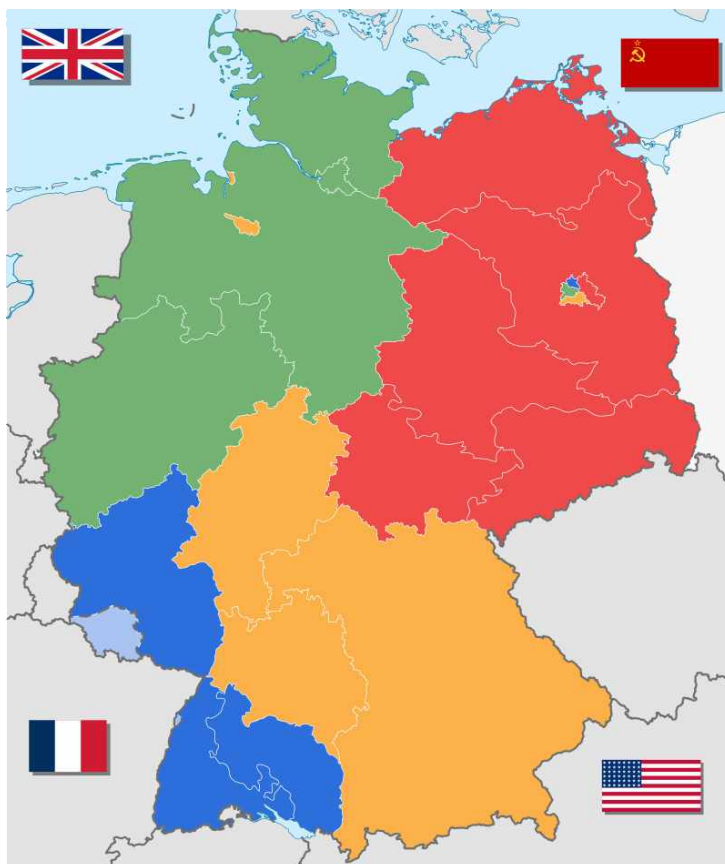
Après la fin de la Seconde Guerre mondiale en 1945, l'ancien territoire de l'Allemagne fut réduit considérablement. La partie située à l'est du fleuve Oder et de la rivière Neisse appartient désormais à la Pologne qui, de sa part, devait céder une grande partie de ses territoires orientaux. La ville de Königsberg et une partie de la Prusse orientale furent occupées par l'URSS et forment aujourd'hui l'oblast Kaliningrad de la Russie.

L'Allemagne qui restait fut placée sous le régime des forces d'occupation: la partie est fut administrée par l'URSS, la partie nord-ouest par la Grande-Bretagne, la partie sud par les États-Unis. En juin 1945, les alliés formèrent encore une zone d'occupation française dans le sud-ouest qui incluait aussi la Sarre. Mais déjà en février 1946, celle-ci en fut détachée pour former le *Protectorat de la Sarre* (avec le but de l'intégrer dans la 4<sup>e</sup> République).

La ville de Berlin fut également partagée en quatre zones d'occupation.

La population allemande dans les anciens territoires allemands et dans certains pays avoisinants (surtout la Tchécoslovaquie) a été expulsée vers les quatre zones d'occupation (environ 15 millions de personnes).

Les zones d'occupation en Allemagne 1945-1949.  
Les fines lignes blanches sont les limites des futurs Länder.



Dans les années 1946/47, les tensions entre l'URSS et les puissances occidentales s'aggravèrent (début de la *Guerre froide*) et on décida de renforcer économiquement les zones d'occupation occidentales (*Réforme monétaire* en 1948). On construisit des nouveaux Länder en fusionnant des territoires jadis indépendants et des anciennes provinces prussiennes. Seules les villes de Brême et de Hambourg et la Bavière restaient ce qu'ils étaient déjà avant.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1948, les gouverneurs militaires de la France, du Royaume-Uni et des États-Unis transmettaient aux chefs de gouvernement des nouveaux Länder les *Documents de Francfort*, dans lesquels ils avaient précisé leurs idées sur la formation d'un état ouest-allemand: les membres d'une *Assemblée constitutionnelle* devraient être élus par les parlements des Länder, et non directement.

Ainsi, le *Conseil parlementaire* se réunit à Bonn le 1<sup>er</sup> septembre 1948 pour élaborer la *Loi fondamentale* pour la *République fédérale d'Allemagne*. Pour souligner le caractère provisoire, on évita le mot *constitution*.

Le 8 mai 1949, les membres du *Conseil parlementaire* ont présenté la *Loi fondamentale* que les trois gouverneurs militaires occidentaux approuvèrent quatre jours plus tard. Le 24 mai 1949, la *Loi fondamentale* entre en vigueur et les premières élections fédérales ont lieu. Konrad Adenauer est élu chancelier par le parlement et la *République fédérale d'Allemagne* (RFA) est fondée le 7 septembre 1949.

La création de la *République démocratique allemande* (RDA) a eu lieu le 7 octobre 1949, mettant ainsi fin à la période immédiate d'après-guerre. À partir de ce moment, l'Allemagne était officiellement divisée. La ville de Berlin conserva son statut spécial.

Suivit une longue époque d'hostilités entre les deux Allemagnes, coupée selon certains historiens en périodes de 12 ans:

- 1961: Construction du mur de Berlin pour mettre fin à l'émigration clandestine et la perte énorme de capital humain
- 1973: *Grundlagenvertrag* (Traité fondamental) - Sous le chancelier Willy Brandt, il a marqué un tournant vers la politique interallemande du *Wandel durch Annäherung* (changement par le rapprochement).

- 1985: Mikhaïl Gorbatchev accède au poste de Secrétaire général du PCUS et développe la stratégie de la *glasnost* et de la *perestroïka*, ouvrant le chemin à la réunification allemande.

La chute du mur de Berlin le 9 novembre 1989 permit enfin les négociations pour le *Traité 2 plus 4* (1990, les deux Allemagnes et les quatre puissances victorieuses) qui est considéré comme le règlement définitif de la paix avec l'Allemagne après la Seconde Guerre mondiale.

## ■ L'ADMINISTRATION DE L'ALLEMAGNE



Code	Land
DE-BW	Bade-Wurtemberg
DE-BY	Bavière
DE-HE	Hesse
DE-NI	Basse-Saxe
DE-NW	Rhénanie-du-Nord-Westphalie
DE-RP	Rhénanie-Palatinat
DE-SL	Sarre
DE-SN	Saxe
DE-ST	Saxe-Anhalt
DE-TH	Thuringe
	Dans les autres Länder du nord-est, on ne trouve pas de cols.

Comme d'habitude, nous suivons la norme ISO 3166-2 pour les noms des subdivisions administratives et leurs codes.

Après l'unification de la RFA et de la RDA, on établit également en ex-RDA cinq nouveaux Länder. Avec la ville de Berlin devenue capitale, les Länder sont donc maintenant au nombre de seize.

Chaque Land a son propre parlement et son propre gouvernement. Les Länder ont une grande autonomie, surtout en affaires culturelles.

Toutefois, le fédéralisme allemand est de caractère coopératif, ce qui s'exprime dans le fait que les Länder participent, par l'intermédiaire du *Bundesrat* (la deuxième chambre du parlement), à la législation fédérale, à l'administration de la Fédération ainsi qu'aux affaires de l'Union européenne.



L'Allemagne est marquée par des montagnes d'altitude moyenne dans sa partie méridionale, surtout au Bade-Wurtemberg (*Schwarzwald* et *Schwäbische Alb*), en Bavière (*Fränkische Alb*, *Böhmerwald* et *Spessart*), en Rhénanie-Palatinat (*Pfälzer Wald*), en Basse-Saxe (*Harz*) et en Saxe (*Erzgebirge*). Les montagnes des autres Länder (Rhénanie-du-Nord Westphalie, Hesse, Thuringe, Saxe-Anhalt, Sarre) n'ont que peu de cols. Les cols de haute montagne sont situés dans les *Alpes bavaroises*, près de ou sur la frontière autrichienne.

## ■ LES COLS D'ALLEMAGNE

Dans ce catalogue, nous avons retenu 936 cols, dont 287 routiers, et 51 à plus de 2000 m, tous pas cyclables (S4 au moins).

562 de ces cols se trouvent au Bade-Wurtemberg (surtout en Forêt-Noire), 211 autres en Bavière, 45 en Rhénanie-Palatinat, 31 en Basse-Saxe.

## ■ LES NOMS DES COLS

Comme noms de cols, nous avons un certain nombre de noms génériques: *Pass/Passhöhe, Sattel, Tor, Hals, Lücke, Scharte, Joch, Grube, Platz, Eck, Ebene, Höhe, Steig*, souvent en forme diminutive.

Tous les cols sont documentés sur des cartes topo ou (moins souvent) sur des panneaux sommitaux posés par des organisations jugées fiables.

## ■ LES CARTES ET L'ORIENTATION

Pour la recherche des cols, nous avons utilisé essentiellement les cartes topo TK25.

Comme cartes grand public pour la route, on trouve *Deutschland, Straßenkarten-Set 1:200.000* (18 cartes chez freytag & berndt, 18,90 €) et *ADAC KartenSet Deutschland 1:200.000* (20 cartes, 14,95 €).

Pour le VTT, nous recommandons la TK25 ou la TK50 (papier ou CD).

De préférence, on se servira d'un appareil GPS avec une cartographie correspondante ou du téléphone mobile, pour lequel des logiciels performants et abordables (*Komoot, Locus Map, OsmAnd*) sont disponibles.

## L'UTILISATION DU CATALOGUE

Les données fournies correspondent au format Cent Cols normal.

En-tête de colonne	Description
Code	Pays + sous-division + altitude initiale du col
Nom complet	Nom du col
Alias	Autre nom, le cas échéant
Nom court	Nom du col sans intitulé
Alt (m)	Altitude du col géographique en mètres. Cette altitude peut être corrigée dans les éditions ultérieures du catalogue, mais l'altitude incluse dans le code ne changera pas. Donc il faut toujours se référer à la colonne „Alt“ pour l'altitude correcte.
Documents	Lien vers le visualiseur Cent Cols qui affiche le col sur différentes cartes interactives
Accès	La cotation des routes en format libre ainsi que la référence de la route ou de la piste. R Piste S Sentier HS Hors Sentier
Type	Type de route/chemin : 0 = route 10 = piste 15 = sentier 20 = sentier inconnu ou inexistant
Diff	Difficulté : 0 = revêtement sur au moins un versant 1 = cyclable 2 = poussage facile 3 = poussage difficile 35 = piste non cotée 40 = portage 50 = acrobatique 99 = pas coté
Lim	Donne un code pour un pays avoisinant ou un indicateur pour une région avoisinante (DE-##) pour les cols à cheval sur une limite administrative intérieure,
TK100	Numéro de la carte topographique au 100k
TK50	Numéro de la carte topographique au 50k
TK25	Numéro de la carte topographique au 25k
WGS84 Lon D	Longitude du col dans le format décimal du système WGS84
WGS84 Lat D	Latitude du col dans le format décimal du système WGS84
WGS84 Lon S	Longitude du col dans le format sexagésimal du système WGS84
WGS84 Lat S	Latitude du col dans le format sexagésimal du système WGS84
WGS84 fuseau	Fuseau UTM selon le système universel WGS84
WGS84 UTM x	Abscisse UTM du col („Easting“) selon le système universel WGS84
WGS84 UTM y	Ordonnée UTM du col („Northing“) selon le système universel WGS84
Gauß-Krüger X	Longitude ( <i>Rechtswert</i> ) du col dans le format Gauß-Krüger
Gauß-Krüger Y	Latitude ( <i>Hochwert</i> ) du col dans le format Gauß-Krüger

Auteur du catalogue et de la notice :

Ludger Vorberg

Veuillez adresser toute remarque, suggestion, correction ou proposition de nouveaux cols ou de renseignements complémentaires à : [cols@centcols.org](mailto:cols@centcols.org)

Photo de couverture: Riedbergpass; Copyright: Mak68, CC BY-SA 4.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=108779569>